

Table ronde – Résilience des territoires : l'eau au cœur du génie écologique

Objectif

Mettre en lumière les pratiques et innovations en génie écologique pour les milieux aquatiques, dans un contexte de changement climatique et de pression accrue sur la ressource en eau. Cette table ronde vise à illustrer, à travers des projets concrets, comment les acteurs de la filière contribuent à la résilience des territoires et à la préservation de la biodiversité.

Intervenants & interventions

- **Marlène BATS (AMETEN)**
Introduction technique : quelles nouvelles pratiques et innovations dans le génie écologique en milieux aquatiques ?
Présentation de quelques exemples de restauration de berges et zones humides.
- **Isabelle HUBICHE (BRL Ingénierie) (A CONFIRMER)**
Étude de cas : le confortement du Canal du Midi en techniques végétales et l'intégration d'aménagements pour les frayères.
Illustration d'un projet emblématique où le génie écologique est choisi face aux solutions traditionnelles.
- **Éric DEDONDER (expert en hydrologie régénérative)**
Perspective globale : hydrologie régénérative, comment recréer un cycle de l'eau fonctionnel au service des territoires et de la biodiversité ?
Vision transversale et ouverture sur l'avenir des techniques.
- **Modération : Actu Environnement (journaliste) (A CONFIRMER)**
Animation des échanges, mise en perspective et ouverture au débat avec la salle.

Déroulé et temps de parole (30 min)

1. **Introduction (2 min)** – Modérateur : rappel du thème, contexte et enjeux.
2. **Présentation des intervenants (3 min)** – rapide tour de table
3. **Temps d'intervention individuelle (15 min)** –
 - a. Marlène BATS (5 min)
 - b. Isabelle HUBICHE (5 min)
 - c. Éric DEDONDER (5 min)
4. **Échanges modérés (10 min)** – dialogue entre les intervenants à partir de questions préparées.
5. **Questions du public (5 min)** – interactions et conclusion par le modérateur.

Questions pour nourrir le débat

- Comment convaincre maîtres d'ouvrage et décideurs d'adopter les solutions de génie écologique plutôt que les solutions classiques (béton/enrochements) ?
- Quels bénéfices mesurables (écologiques, économiques, sociaux) ressortent de vos projets ?
- Quelles compétences nouvelles sont nécessaires pour généraliser ces pratiques ?

- Comment articuler innovation technique et cadre réglementaire (sécurité, normes, attentes des financeurs) ?